

La collaboration IDE/AS

OBJECTIFS

- ▶ Réactualiser les connaissances réglementaires quant à l'exercice professionnel.
- ▶ Identifier les dysfonctionnements au niveau des pratiques, en définissant le dépassement de fonction et en analysant les conséquences possibles.
- ▶ Savoir différencier la collaboration de la délégation.
- ▶ Répartir et coordonner les actions de soins au quotidien.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

IDE et Aide-soignant(es) travaillant auprès de personnes âgées

Animation : IDE - Cadre de santé

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Rappel des missions de chaque profession afin de connaître les domaines de compétences de chacun
 - décret du 29/07/2004
 - loi du 4 mars 2002

- ▶ Les responsabilités vis-à-vis du patient

- ▶ Responsabilité professionnelle et obligation de moyens efficaces

- ▶ Le travail en équipe
 - les principes
 - la collaboration entre soignants
 - . collaboration
 - . coopération
 - . binôme
 - . délégation
 - collaborer dans les soins d'hygiène
 - collaborer dans la surveillance des patients
 - collaborer dans le maintien de l'autonomie

- ▶ La question fondamentale de la distribution des médicaments (Textes législatifs)

